



GROUPE EDUCATIF POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE GEDD-GAO
ARRETE N° 111/MI/D/DGAPI/DLP du 9 avril 2004
B.P: 2017 Niamey–Niger TEL: (00227) 20 35 21 22 / (00227) 96 98 06 14
Email : geddgao@yahoo.fr

P.A.T: n°003/2016/DONGAD / NIF: n°13896 / CNSS: N°48109
Niamey, Commune I, Rue FK.41, porte N°1545



Plan Stratégique

2022 - 2026

Ensemble pour un développement endogène durable

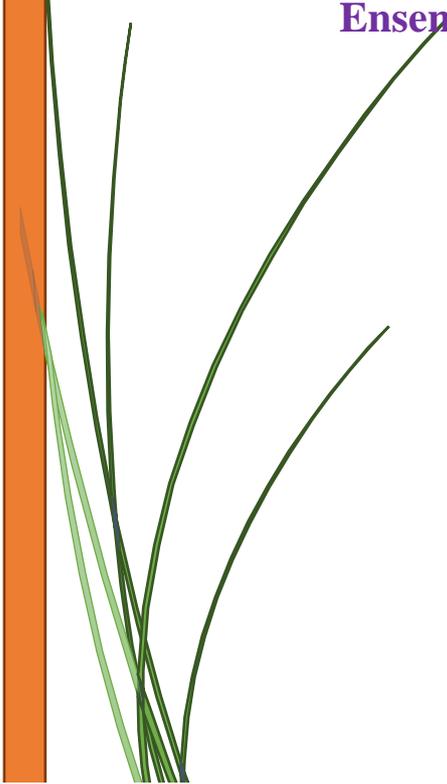


Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS DU DOCUMENT	3
MOT DU PRESIDENT.....	4
INTRODUCTION	5
PRESENTATION DE L'ONG	6
Historique.....	6
Fiche de présentation de l'ONG GEDD Gao	6
PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC STRATEGIQUE	7
1.1. Analyse du contexte	7
1.2. Bilan de la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2021.....	7
1.2.1. Agriculture, élevage, environnement et autonomisation des groupes vulnérables	7
1.2.2. Education.....	7
1.2.3. Santé	8
1.2.4. Gouvernance locale.....	8
1.3. Analyse des problèmes.....	9
1.3.1. Problématiques de développement par principal domaine d'intervention de l'ONG.....	9
1.3.2. Analyse de l'Environnement de l'ONG GEDD Gao	10
1.4. Leçons apprises de la mise en œuvre du PS 2019-2021	12
1.5. Défis majeurs à relever	12
2.1. Vision de l'ONG	13
2.2. Valeurs et principes fondamentaux.....	13
2.3. Mission	14
2.4. Orientations stratégiques.....	14
2.4.1. Objectifs stratégiques	14
2.4.2. Résultats stratégiques	14
2.4.3. Axes stratégiques	14
2.4.4. Cohérence et articulation avec le PDES et les ODD	19
2.4.5. Coût du plan stratégique	20
3.1. Financement du Plan stratégique.....	22
3.2. Mécanisme de suivi	22
3.2.1. Le comité d'orientation stratégique	22
3.2.2. La Coordination nationale	22
3.2.3. Les outils de suivi	23

3.3. Mécanisme d'évaluation	23
3.3.1. Une évaluation à mi-parcours	23
3.3.2. Une évaluation finale.....	24
3.3.3. Les outils d'évaluation.....	24
3.4. Analyse et mitigation des risques et facteurs de succès.....	25
3.4.1. Risques pour une mise en œuvre efficace du plan stratégique	25
3.4.2. Mesures d'atténuation	25
3.4.3. Facteurs de succès.....	25
CONCLUSION.....	25

Liste des tableaux :

Tableau 1: Fiche de présentation de l'ONG GEDD Gao	6
Tableau 2: Secteurs et problèmes de développement.....	9
Tableau 3: Cadre de cohérence PS– PDES 2022-2026	19
Tableau 4: Cadre de cohérence PS – ODD 2030.....	19
Tableau 5: Répartition du coût par axe stratégique.....	20

SIGLES ET ABREVIATIONS DU DOCUMENT

ASO EPT Niger	Coalition Nationale de Campagne en faveur de l'EPT au Niger
CaCoPed	Cadre de Concertation pour la Promotion de l'Éducation
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GDT	Gestion Durable des Terres
GEDD GAO	Groupe Educatif pour un Développement Durable Gao
I3N	Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens
MDM	Internationale Médecin du Monde France
MPDL	Internationale Mouvement pour la Paix
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Politique Nationale de Décentralisation
PRODEC/GIZ Allemagne	
PS	Plan Stratégique
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SUN	Réseau Tous Unis pour la Nutrition
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

MOT DU PRESIDENT

L'élaboration du troisième Plan stratégique 2022-2026 de l'ONG GEDD Gao a été rendue possible grâce aux précieuses contributions de ses membres et de ses partenaires techniques et financiers. Ce processus financé sur fonds propre de l'ONG GEDD Gao a permis, dans une démarche itérative réaliste, d'identifier d'abord les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces et ensuite de tenir compte de celles-ci pour définir des perspectives de développement économique et social de la population au Niger.

Nous sommes convaincus que ce plan stratégique continuera à positionner l'ONG comme acteur de développement d'une manière général du plaidoyer pour la jouissance des droits à l'éducation des filles et des femmes en particulier.

Ce document constitue notre principal instrument de conduite et de discussion avec nos partenaires traditionnels et nouveaux. Il s'articule autour de trois axes qui concilient les trois dimensions du développement durable : l'économie, l'environnement et la société.

Il est en parfaite cohérence avec les orientations nationales déclinées dans le PDES 2022-2026 qui est le deuxième plan opérationnel de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035).

Je suis persuadé que nos actions concertées à travers le présent Plan Stratégique contribueront au développement économique de notre pays en améliorant la qualité et l'efficacité des services que nous rendons à la population.

Je ne saurais terminer ce propos sans adresser nos sincères remerciements et notre gratitude à l'ensemble des acteurs qui se sont investis pour que le document que nous avons entre nos mains soit véritablement le fruit d'un travail collectif.

Nous sommes reconnaissants aux partenaires stratégiques du temps qu'ils ont consacrés et de leur contribution à la conception de ce cadre stratégique.

Nous tenons à remercier le comité de révision qui est constitué des membres du conseil d'administration et du personnel de l'ONG pour la qualité de sa production et sa grande détermination pour réaliser la vision et la mission de l'ONG.

Nous remercions tout particulièrement le président du comité qui a été le fil conducteur et qui a joué un rôle clé dans ce processus.

Une mention spéciale revient au Président d'honneur de l'ONG pour son soutien pour le rayonnement de notre organisation.

J'invite à présent les partenaires potentiels, nos amis et partenaires traditionnels au développement à nous appuyer dans la mise en œuvre effective de ce Plan Stratégique et dans notre plaidoyer afin de nous permettre de réaliser notre mission et de contribuer à garantir un avenir meilleur à la population du Niger.

IBRO OUMAROU

INTRODUCTION

Le présent Plan Stratégique constitue le cadre de référence pour la mise en œuvre des actions de développement par l'ONG GEDD Gao au cours cinq prochaines années.

Il s'articule autour de trois parties. La première partie porte sur l'analyse du contexte d'intervention. Elle fait le bilan de la mise en œuvre du PS 2019-2021 et dresse le diagnostic stratégique de l'ONG et des enjeux afin, d'une part, de saisir les tendances et les incertitudes de l'environnement et d'autre part de faire l'état des lieux des forces et des faiblesses.

La deuxième partie a trait à l'analyse du cadre stratégique d'intervention de l'organisation à travers d'abord une relecture de la vision de l'organisation, sa mission et ses valeurs et principes de travail ; ensuite la définition des orientations (objectifs, résultats et axes stratégiques d'intervention).

La troisième partie décrit enfin le cadre de mise en œuvre du plan stratégique, son financement, les partenaires et le dispositif organisationnel pour son opérationnalisation.

L'approche méthodologique de l'élaboration de ce document a connu quatre (4) principales phases :

1. La Phase préparatoire qui a porté sur la mise en place du cadre institutionnel et la réunion de lancement.
2. La phase de diagnostic qui en déclinée en étapes suivantes : (i) la préparation du cahier de données de base (collecte, le traitement et l'analyse des données) ; (ii) l'analyse des parties prenantes ; (iii) l'analyse institutionnelle et organisationnelle ; (iv) l'analyse de la situation des domaines d'intervention de l'ONG ; (v) l'analyse des problèmes et (vi) la détermination des défis majeurs à relever.
3. La phase de formulation et de rédaction qui est constituée des étapes suivantes : (i) la formulation des orientations stratégiques ; (ii) l'analyse et mitigation des risques majeurs ; (iii) la rédaction du document et (iv) l'élaboration du plan d'actions prioritaires
4. La phase de validation du plan stratégique constituée de la validation technique et de la validation finale.

PRESENTATION DE L'ONG

Historique

L'ONG GEDD Gao a vu le jour à l'initiative d'un groupe d'étudiants qui ont milité dans le Club UNESCO de l'Université Abdou Moumouni de Niamey dans les années 2000 et qui ont voulu mettre leurs expériences et atouts au service du Niger.

Au moment de la création de l'ONG GEDD Gao, le contexte socio politique était très favorable à l'émergence des organisations de la société civile et aux interventions de celles-ci pour le développement.

Fiche de présentation de l'ONG GEDD Gao

Tableau 1: Fiche de présentation de l'ONG GEDD Gao

Dénomination	Groupe Educatif pour le Développement Durable GEDD Gao
Année de création	2003
Statut Juridique	Organisation Non Gouvernementale (ONG)
Reconnaissance juridique	Arrêté 111 /MI/D/DGAPJ/DLP du 09 avril 2004
Boite Postale	BP : 2017 Niamey Niger
Localisation du Siège social	DAR ES SALAM
Téléphone (+ 227)	20 35 21 22 96 98 06 14 / (00227) 90 38 71 07
E-mail	geddgao@yahoo.fr
Instances et organes de l'association	Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Comité de Contrôle, Coordination Nationale et Antennes Régionales
Effectif des membres du Conseil d'Administration	7 membres
Représentations régionales	Antennes : Illéla et Maradi
Principaux domaines d'intervention	Education, Sécurité alimentaire, Santé, Environnement et Gouvernance locale
Zones d'intervention	Les huit (8) régions du Niger : Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry et Zinder ;
Partenaires actuels	L'Etat du Niger, OIM, Plan International, Save the Children, ONG Tree-aid
Structures factièrès d'appartenance	- SUN – CaCoPed – ASO EPT Niger –ROASSEN
Réseaux d'appartenance	La Table Régionale de Concertation des OSC intervenants en Alphabétisation à Maradi et Tahoua.
	Le Réseau des Organisations du Secteur de la Santé au Niger (ROASSEN)
	Le Cadre de Concertation pour la Promotion de l'Éducation (CaCoPed)
	Le réseau Tous Unis pour la Nutrition (SUN)
	La Coalition Nationale de Campagne en faveur de l'EPT au Niger (ASO EPT).
	Consortium EIP-GEDD

PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC STRATEGIQUE

1.1. Analyse du contexte

Le contexte dans lequel l'ONG GEDD Gao intervient, est d'ordre international, continental, régional et sous régional et national. Ce contexte est marqué par la pandémie de la COVID-19, la dégradation continue de l'environnement accentuée par les effets des changements climatiques, les mouvements migratoires, les questions sécuritaires, etc.

1.2. Bilan de la mise en œuvre du plan stratégique 2019-2021.

Les domaines concernés par les réalisations dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2019-2021 sont : éducation, santé, agriculture, élevage, environnement et gouvernance locale.

1.2.1. Agriculture, élevage, environnement et autonomisation des groupes vulnérables

Deux projets ont été mis en œuvre au profit des groupes vulnérables (femmes, jeunes et migrants retournés en prenant compte les membres de leurs communautés)

1.2.1.1. Projet de renforcement des capacités des groupements de femmes, des institutions locales et de la population de 20 villages de la région de Tahoua (Niger) pour reconnaître, Promouvoir et garantir les droits des femmes dans leurs communautés » (PAC 1) / sous financement MPDL/AECID.

Les réalisations se résument comme suit : (i) 20 coopératives des femmes et 20 coopératives des jeunes appuyées en maraichage, élevage ; (ii) 300 femmes et 300 jeunes alphabétisés et (iii) des terres récupérées dans les communes de Doguéraoua, Malbaza, Alléla, Bazaga de la région de Tahoua.

1.2.1.2. Mise en place des projets communautaires dans la région de Tillabéry/financement OIM/UE, répondant aux besoins des migrants retournés et de leur communauté de retour, et adaptés au contexte local

Les réalisations ont porté sur : (i) la mise en place de quatre (4) sites de maraichage équipés en panneaux solaires et réseaux californiens ; (ii) la distribution de 250 têtes des ovins et caprins ; (iii) la formation de huit (8) paras vétérinaires et (iv) la formation de 100 membres de quatre groupements en vie associative, techniques culturelles.

1.2.2. Education

1.2.2.1. Mise en œuvre du Volet 3 du sous projet TFE du Projet SWEED

Dans le cadre de l'équation, l'ONG GEDD Gao en consortium avec EIP-Niger, a mis en œuvre les activités du Volet 3 du sous projet TFE du Projet SWEED. Ainsi, les principales réalisations sont : (i) 2944 bourses ont été octroyées aux filles pour leur maintien à l'école ; (ii) formation des membres des COGES de 306 établissements concernés sur la gestion des bourses

et (iii) des séances de sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation des filles, leur à l'école et le suivi de leurs scolarités.

1.2.2.2. Mise en œuvre des activités du projet "BUNKASAR DIYA MATA"

L'ONG GEDD Gao est l'un des partenaires d'exécution du projet prévention et de réduction de mariage des enfants "BUNKASAR DIYA MATA", financé par NORAD et piloté par Plan International.

Les réalisations ont concerné trois (3) résultats :

- ***En matière de conduites des apprentissages dans des écoles sûres et inclusives, les réalisations sont :*** 30 enseignants du primaire formés sur la discipline positive ; 60 membres des APE, CGDES (dont 80% des femmes) formés sur l'égalité de genre, les droits et la protection de l'enfant, les VBGMS ; 150 membres des Gouvernements scolaires formés sur leurs rôles et attributions, sur la protection de l'enfant, sur le genre et WASH et l'élaboration de plan d'action ;
- ***Dans le cadre de la dotation des écoles en infrastructures WASH inclusives, on enregistre :*** (i) 120 poubelles (50 primaires et 10 collèges) mises en place ; 60 dispositifs à eau mis en place dans les écoles primaires et les CEG ; (ii) 1322 élèves filles des classes de CM du primaire dotées des kits d'hygiène ; (iii) 870 élèves filles des classes de 6e-5e des collèges, dotées des kits d'hygiène.
- ***Les enfants non scolarisés reçoivent des cours accélérés ou alternatifs d'éducation de base,*** les principales réalisations sont : (i) la création et équipement de 15 centres SSA/P ; (ii) la formation et le recyclage de 15 animateurs, 2 facilitateurs, 2 conseillers (hommes et femmes) ; (iii) l'organisation du suivi pédagogique des centres SSA/P.

Ces réalisations ont eu pour effets immédiats : (i) la récupération **441** enfants de 8 à 12 ans précocement déscolarisés ou non-scolarisés dans les communes d'Orafane et Sherkin Haoussa. Les résultats de fin d'années au niveau des centres SSAP se présentent comme suit :

Taux d'abandon : F= 0,32% G = 00% T = 0,32%

Taux de réussite : F= 68,03% G = 31,97% T = 100%.

1.2.3. Santé

Dans ce domaine les réalisations ont concerné le projet sur la Santé de la Reproduction, avec l'appui technique et financier de l'ONG ANIMAS-SUTURA. Ainsi, 80 séances de sensibilisation sont tenues auprès de 40 fadas des jeunes du 5ème Arrondissement de Niamey. Cela a permis de sensibiliser 415 jeunes.

1.2.4. Gouvernance locale

Les principales réalisations sont : (i) l'accompagnement de 5 communes pour la construction et équipement des infrastructures socioéconomiques dans le cadre du Projet d'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage (AMO) aux collectivités territoriales, sous financement du FICOD et (ii) l'assistance technique aux communes de Takanamatt, Affala (Région de Tahoua) et de Simiri (Région de Tillabéri) pour l'élaboration et la mise en œuvre du budget participatif dans le

cadre du Projet d'accompagnement des communes pour la mise en œuvre du processus du Budget Participatif financé par le Programme d'appui à la Décentralisation (ProDec) /GIZ.

1.3. Analyse des problèmes

L'analyse diagnostique dans le cadre d'élaboration de ce plan stratégique est fondée sur l'analyse de la situation du PDES 2017-2021.

1.3.1. Problématiques de développement par principal domaine d'intervention de l'ONG

Les problèmes de développement se présentent comme suit par secteur :

Tableau 2: Secteurs et problèmes de développement

Problème majeur	Causes	Conséquences
Education		
Insuffisance de l'offre éducative et de formation de qualité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Détérioration de la qualité de l'enseignement ➤ Insuffisance d'infrastructures scolaires ; ➤ Non-respect de la carte scolaire ; ➤ Insuffisance d'enseignants et du personnel d'encadrement en qualité et en quantité ; ➤ Insuffisance d'installations WASH dans les écoles facteur d'absentéisme et d'abandons scolaires, y compris sur l'Hygiène Menstruelle (stigmatisation...); ➤ Faible prise de conscience des parents sur l'éducation de leurs enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible niveau d'éducation et de formation des élèves ; ➤ Mariage d'enfants ; ➤ Mendicité ; ➤ Délinquance ; ➤ Déprivation des mœurs.
Santé et nutrition		
Faible accès aux services et aux soins de santé de qualité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faiblesse de la couverture sanitaire universelle ➤ Insuffisance et la mauvaise répartition des ressources humaines en quantité et en qualité ➤ Plateau technique limité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation des dépenses de santé des ménages ➤ Faible disponibilité de services de santé ➤ Morbidité et la mortalité des populations ➤ Faible utilisation des services de la santé de la reproduction ➤ Détérioration de l'état de santé maternelle et infantile
Eau, hygiène et assainissement		
Faible accès aux services d'eau, d'hygiène et d'assainissement, surtout en milieu rural	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible répartition des points d'eau de même que leur gestion et entretien ➤ Hydrogéologie défavorable, notamment dans les zones de socles des régions de Tillabéry, Maradi et Zinder qui induisent des investissements relativement élevés ; ➤ Forte teneur de l'eau en fluor et en nitrate dans les Régions de Maradi et Zinder 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible couverture en eau potable ➤ Prolifération des maladies hydriques
Genre et inclusion sociale		
Faible égalité et équité du genre	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible accès et maintien des filles ➤ Persistances des inégalités d'accès à la terre et aux ressources ➤ Faible plaidoyer sur les questions liées au genre dans les espaces et instances démocratiques ➤ Faible capacité d'organisation des femmes pour le leadership national dans la défense des droits et du statut de la femme ➤ Faible renforcement des capacités des acteurs sur le genre à tous les niveaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible participation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées aux instances de décision à tous les niveaux ➤ Faible capacité d'autonomisation économique des jeunes et des personnes handicapées ➤ Persistance des VBG ➤ persistance des inégalités sociales et économiques

Problème majeur	Causes	Conséquences
Agriculture et élevage		
Faible productivité agricole et animale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dégradation des facteurs de production ➤ Insuffisance de l'appui conseil ➤ Persistance de certaines maladies animales ➤ Accès limité au crédit et au financement adapté 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Insécurité alimentaire et nutritionnelle ➤ Insécurité alimentaire pour le cheptel ➤ Migration irrégulière ; ➤ Multiplication des conflits communautaires
Environnement		
Réduction et appauvrissement des bases productives.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dégradation des terres ➤ Faible investissement dans la GDT ➤ Faibles capacités d'adaptation des communautés et des écosystèmes ➤ Pollution (gestion des déchets, pesticides). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Baisse des productions agro-sylvo-pastorales ➤ Faible pouvoir d'achat ➤ Vulnérabilité des communautés et des écosystèmes ➤ Insécurité alimentaire.
Gouvernance locale		
Faibles capacités techniques des collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible niveau de mise en œuvre de la décentralisation ; ➤ Faible mobilisation des ressources propres ; ➤ Non-effectivité du transfert des ressources et des compétences. 	Faiblesse de la gouvernance locale
Environnement et changement climatique		
Réduction et appauvrissement des bases productives.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dégradation des terres ➤ Faible investissement dans la GDT ➤ Faibles capacités d'adaptation des communautés et des écosystèmes ➤ Pollution (gestion des déchets, pesticides). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Baisse des productions agro-sylvo-pastorales ➤ Faible pouvoir d'achat ➤ Vulnérabilité des communautés et des écosystèmes ➤ Insécurité alimentaire.

1.3.2. Analyse de l'Environnement de l'ONG GEDD Gao

Les forces et faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces qui agissent sur l'ONG GEDD se présentent comme suit :

1.3.2.1. Analyse de l'Environnement interne

Capitalisant une expérience de plus de quinze ans dans ses principaux domaines d'intervention, l'ONG GEDD articule ses interventions en s'appuyant sur les **principales forces** ci-après :

- La tenue régulière des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales ;
- Système d'évaluation annuelle du personnel et de planification des congés annuels des employés est en place
- Existence des documents de stratégies, politiques, manuels des procédures, guides ;
- Respect des textes législatifs de l'Etat (fiscalité, PAT, dépôt des rapports, audits) ;
- Une bonne connaissance des problématiques de développement communautaire ;
- Une appartenance à des réseaux ;
- Des domaines d'intervention en parfaite cohérence avec les politiques nationales de développement ;

- Des capacités d'innovation et d'expérimentation de nouvelles approches de développement à travers des programmes et projets.
- Expérience en matière de protection de l'enfant, de l'autonomisation économique des femmes et de la scolarisation de la jeune fille.

En dépit d'une expertise avérée et des résultats satisfaisants obtenus dans la mise en œuvre de ses programmes et projets, l'ONG GEDD présente également des **faiblesses** qui peuvent avoir un impact négatif dans la réalisation de sa mission.

Entre autres on peut citer :

- Dépendance financière vis-à-vis des bailleurs pour le financement des programmes et projets ;
- Manque d'un logiciel d'enregistrement et de traitement des données comptables et financières ;
- Manque d'un plan comptable ;
- Insuffisance de partage et d'appropriation des documents de stratégies, politiques, les guides et manuels par les membres et le personnel, surtout par les nouveaux agents recrutés,
- Approche genre non suffisamment reflétée au niveau du personnel de l'ONG ;
- En dehors de Maradi, Niamey et Tahoua, la couverture géographique reste sous-tendue par des points focaux.

1.3.2.2. Environnement externe

Au rang des **opportunités** ressortant de son environnement et susceptibles d'avoir un impact sur l'action de l'ONG GEDD, on peut retenir :

- Existence du MAT/DC, comme tutelle ;
- Les avancées démocratiques et l'adoption de nouveaux cadres juridiques de la décentralisation notamment le code général des collectivités territoriales qui élève la participation citoyenne au même titre que la libre administration ;
- Disponibilité des Partenaires Techniques et Financiers ;
- Existence des cadres stratégiques de références de l'Etat et des Partenaires ;
- Le dynamisme des réseaux et alliances stratégiques internationaux ;
- L'implication progressive des OSC dans la gestion des politiques publiques.

L'ONG GEDD devra dérouler son action en accordant une attention particulière aux différentes **menaces** liées à son environnement et qui portent principalement sur les aspects suivants :

- La raréfaction des financements ;
- La concurrence déloyale des ONG internationales qui cherchent des financements locaux (au niveau national) ;
- Instabilité institutionnelle ;
- Les menaces sécuritaires ;
- La catastrophes naturelles et épidémies/pandémies (notamment les inondations, la COVID-19).

1.4. Leçons apprises de la mise en œuvre du PS 2019-2021

Les leçons apprises du Plan Stratégique 2019-2021 se résument comme suit :

- L'affirmation du leadership de l'ONG est nécessaire pour garantir la bonne mise en œuvre du nouveau Plan Stratégique 2022-2026 ;
- Le financement limité et l'insuffisance de stratégie de mobilisation constituent un frein à la bonne opérationnalisation du Plan Stratégique ;
- La COVID-19 constitue un frein pour tout développement économique et social.
- L'assimilation des ONGs/AD aux entreprises par rapports au régime fiscal.
- La pratique du budget participatif est un levier important pour la promotion du développement local.

1.5. Défis majeurs à relever

Au regard de l'analyse contextuelle et des éléments de diagnostic stratégique, l'ONG GEDD, pour accomplir sa mission, a défini cinq (5) grands défis qui concilient les trois dimensions du développement durable : l'Economie, l'Environnement et la Société. Ces défis sont :

- Réduire les inégalités sociales ;
- Renforcer la bonne gouvernance locale ;
- Accroître le rayonnement et le leadership de l'ONG
- Accroître la protection et l'insertion économique des personnes vulnérables (femmes, enfant, jeunes, personnes handicapés) et des migrants retournés ainsi que les membres de leurs communautés.
- Prendre conscience des effets néfastes de la dégradation de l'environnement.

DEUXIEME PARTIE : CADRE STRATÉGIQUE D'INTERVENTION

2.1. Vision de l'ONG

En s'appuyant sur l'innovation, le renforcement de capacités et l'influence sur les politiques publiques pour la transformation sociale, la vision de l'ONG GEDD Gao est celle d'un « Développement endogène durable ». Il s'agit pour l'ONG d'aspirer à des collectivités territoriales responsables où les hommes et les femmes jouissent équitablement de leurs droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux et politiques et participant de façon responsable au développement de leurs entités.

2.2. Valeurs et principes fondamentaux

Pour réaliser sa mission, l'ONG GEDD Gao oriente ses actions vers la créativité, l'engagement de son personnel et promeuve des valeurs de justice-équité, de rigueur, de responsabilité, de solidarité, de transparence, de respect et d'intégrité.

Justice – équité : Elle cherche à identifier et à décoder les stéréotypes et les préjugés afin de lutter pour l'égalité contre toutes formes d'exclusion pour des raisons de sexe, d'ethnie, de classe sociale, de religion ou d'origine géographique.

Rigueur : La recherche de l'efficacité et de la pertinence nécessite une attitude rigoureuse. Le travail accompli qui répond à ce critère finit par transformer celui qui l'exécute en développant ses talents et en perfectionnant sa personnalité au creuset des vertus tels que l'ordre, la maîtrise de soi, la patience, la diligence et l'ardeur au travail.

Solidarité & Responsabilité : La solidarité est cette valeur qui rassemble tous les membres de l'ONG et qui les oriente vers les plus démunies de la communauté, les populations ou communautés et leurs familles, qui expriment un besoin profond. L'ONG GEDD Gao préconise également la solidarité envers et entre ses membres, dans le partage de l'information et de l'expertise : C'est aussi une responsabilité mutuelle entre les membres

Transparence : Agir avec transparence, c'est de s'assurer, à tous les niveaux de l'organisation, que des informations claires et complètes sont accessibles, au moment opportun et dans le respect des règles de confidentialité, sur les activités, les décisions et leurs motifs, les recommandations et les avis, afin d'aider le citoyen à apprécier une situation et à exercer un jugement éclairé. La transparence, c'est également des modes de communications internes qui assurent un partage d'informations claires et complètes à tous les niveaux de l'organisation, afin que tous puissent accomplir adéquatement leurs fonctions et réaliser la mission de l'ONG.

Respect : Agir avec respect, c'est traiter toute personne avec dignité, courtoisie et discrétion. C'est aussi la faire bénéficier d'une véritable écoute qui suppose que l'on prenne le temps nécessaire pour comprendre la personne et lui porter l'attention appropriée. Le respect c'est aussi faire place aux différences individuelles ou culturelles ainsi qu'à la diversité et la divergence d'opinions. Tant à l'interne qu'à l'externe, les personnes méritent une considération égale et ce, sans égard à leur rang dans la société ou leur fonction à l'ONG.

Intégrité : L'intégrité suppose la conviction profonde et indéfectible de l'ONG GEDD Gao à promouvoir des actions sans compromis et assurer des services de qualité de manière désintéressée.

2.3. Mission

L'ONG GEDD Gao assume la mission suivante : Contribuer au bien-être des populations rurales et péri-urbaines par la gestion durable des ressources environnementales et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base de qualité en renforçant la bonne gouvernance et l'approche participative. Il s'agit d'accompagner l'Etat à travers les collectivités territoriales afin de garantir aux communautés leurs droits économiques, sociaux, culturels, environnementaux et politiques.

2.4. Orientations stratégiques

2.4.1. Objectifs stratégiques

L'objectif global est de contribuer au développement économique et social du Niger.

L'objectif spécifique est d'améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité et aux ressources productives.

2.4.2. Résultats stratégiques

Pour contribuer au bien-être de la population du Niger, les principaux résultats attendus de la mise en œuvre du Plan Stratégique sont :

- **Résultat 1** : L'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et la protection sociale sont améliorés
- **Résultat 2** : La sécurité alimentaire et le développement économique local sont renforcés
- **Résultat 3** : L'efficacité et la redevabilité au sein des collectivités territoriales sont améliorées
- **Résultat 4** : le rayonnement de l'ONG GEDD Gao est amélioré.

2.4.3. Axes stratégiques

Pour accompagner l'Etat dans la mise en œuvre du PDES 2022-2026, l'ONG GEDD entend articuler ses actions au cours de la période 2022-2026 autour de quatre (4) principaux axes suivants : (i) l'amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité et de la protection sociale ; (ii) le développement économique local et la protection de l'environnement (l'amélioration de l'économie locale, de la protection des couches/personnes vulnérables et de la protection durable de l'environnement) et (iii) le renforcement de la gouvernance locale et (iv) l'amélioration du leadership et de la performance de l'ONG GEDD Gao.

Ces axes guideront les initiatives à prendre pour traduire la vision en actions et résultats tangibles pour le bénéfice des populations.

Axe 1 : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base et de la protection sociale

Cet axe vise à améliorer l'accès et la qualité des services sociaux de base (***Education- Santé- Hydraulique***). Pour son opérationnalisation au cours de la période 2022-2026, l'ONG GEDD Gao devra orienter ses interventions autour : (i) de l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle ; (ii) du renforcement de l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle ; (iii) du développement des infrastructures d'accès à l'eau potable ; (iv) du renforcement des infrastructures d'hygiène et d'assainissement ; (iii) du renforcement de la santé et de l'état nutritionnel des populations et (iv) de la protection des couches/personnes vulnérables.

Pour contribuer à l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle, l'ONG GEDD Gao compte mettre en œuvre les actions suivantes : (i) renforcer la scolarisation des enfants en général et des filles en particulier ; (ii) renforcer la qualité de l'éducation (plaidoyer, la formation des enseignants, introduction des TICS, cours d'appui, création bibliothèques) ; (iii) développer des projets pour maintenir les filles à l'école le plus longtemps possible (bourses, mentors, kits d'hygiène, octobre des prix d'excellence, DGC, les internats, les centres d'accueil, etc.) ; (iv) construire et réhabiliter des classes et des latrines en matériaux définitifs ; (v) créer des centres SSAP ou écoles de 2^{ème} chance ; (vi) développer des actions de plaidoyer et des projets d'éducation et de formation professionnelle pour les filles et les jeunes ; (vii) mettre en œuvre des projets d'appui à l'éducation en situation d'urgence ; (viii) lutter contre les VBG en milieu scolaire et (vii) promouvoir la formation socio-éducative des jeunes âgés de 17-18 ans et leur insertion

Concernant le renforcement de l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle, les actions porteront sur : (i) la création des centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle ; (ii) l'application de l'approche REFLECT ; (iii) la mise en place des centres d'information, d'animation populaire et de développement ; (iv) la création des bibliothèques villageoises et (v) la promotion de l'utilisation du numérique à travers l'Alphabétisation Basée sur les Cellulaires (ABC).

En matière de développement des infrastructures d'accès à l'eau potable, les actions porteront sur : (i) la réalisation des Equivalents Points d'eau moderne (PC ou FPMH) ; (ii) la réalisation des postes d'eau autonome (PEA) ; (iii) le développement des actions de plaidoyer pour l'accessibilité à l'eau potable et (iv) la réalisation des MAEP multi-villages et (v) Réhabilitation des infrastructures d'accès à l'eau potable (puits et forages).

Le renforcement des infrastructures d'hygiène et d'assainissement vise à : (i) promouvoir l'hygiène et l'assainissement ; (ii) promouvoir la construction des latrines publiques et familiales ; (ii) renforcer les activités de salubrité dans les communes ; (iv) mettre en place un système de surveillance des espaces aménagés et (v) appuyer la mise en œuvre de l'ATPC dans les villages et les quartiers pour l'arrêt de la défécation à l'air libre.

Relativement à la santé et l'état nutritionnel des populations, il s'agira de : (i) renforcer les actions de lutte contre la COVID-19 ; (ii) appuyer la promotion de la santé sexuelle et

reproductive ; (iii) promouvoir l'accessibilité des soins aux couches les plus vulnérables ; (iv) développer le plaidoyer sur l'accès à des services de santé de qualité ; (v) développer des infrastructures et équipements sanitaires de qualité ; (vi) lutter contre le paludisme ; (vii) prendre en charge les enfants malnutris et les femmes enceintes/allaitantes et (viii) renforcer la promotion de l'allaitement exclusif.

En matière de la protection des couches/personnes vulnérables (victimes d'inondations ou de sécheresse, migrants, déplacés, réfugiés, personnes âgées), les actions sont : (i) promouvoir des actions pour une migration régulières et la prises en charges des retournées et les membres de leurs communautés et (ii) promouvoir des actions humanitaires, de protection et d'assistance en situation d'urgence (appui à l'éducation en situation d'urgence, lutte contre les VBG au niveau des sites/camps de réfugiés, distribution des kits animaux, cash for work, cash transfert, distribution des vivres, appui aux populations victimes des inondations, etc.).

Axe 2 : Développement économique local et protection de l'environnement

L'axe s'opérer à travers : (i) l'appui à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la production agro-pastorale ; (ii) le renforcement des statuts économiques des femmes, des jeunes et des migrants retournés surtout en milieu rural ; (iii) l'appui à la promotion des énergies renouvelable et non renouvelables ; (iv) la promotion des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ; (v) la gestion de la diversité biologique et (vi) le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles.

L'appui à la sécurité alimentaire et l'amélioration production agro-pastorale passera par : (i) l'équipement des coopératives en matériels et moyens d'exhaure ; (ii) le développement des puits maraichers ; (iii) la création des Banque d'Intrants Agricoles ; (iv) le renforcement des Banques Céréalières (création et réhabilitation) ; (v) l'aménagement des vallées (mare, décru, bassin versant) ; (vi) le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des éleveurs en matière d'élevage ; (vii) la réalisation des points d'eau pastoraux (puits et forages) ; (viii) la création des parcs de vaccination ; (ix) la récupération des terres pastorales et (x) la création des banques d'aliments bétail.

En matière de l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, les actions majeures sont : (i) l'octroi des fonds de roulement aux femmes ; (ii) la promotion de l'AGR (warrantage, élevage et artisanat) ; (iii) l'appui à l'organisation de foires agro-sylvo-pastorales et artisanales ; (iv) la création des magasins de conservation de produits agricoles ; la création des unités de transformation des produits agricoles ; (v) l'allègement des travaux domestiques des femmes moulin à grain, décortiqueuses et batteuses) ; (vi) le renforcement des capacités techniques et organisationnelles jeunes entrepreneur ; (vii) l'appui aux centres de formation professionnelle et technique et (viii) l'octroi des fonds de roulement aux jeunes.

Pour appuyer la promotion des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, les actions porteront sur : (i) l'intensification des actions de lutte contre les changements climatiques tout en veillant à la restauration et à la conservation des sols et de la

biodiversité et (ii) l'amélioration de la résilience des populations et les groupes vulnérables en particulier face aux catastrophes et aux changements climatiques ; (iii) la réalisation de l'ensemencement des herbacées et (iv) l'aménagement des forêts naturelles et les parcs agroforestiers.

Relativement au renforcement de la gestion durable des ressources naturelles, les actions porteront sur : (i) le renforcement des capacités des populations sur les avantages du reboisement (plantation et entretien des arbres, feu de brousse, ...) ; (ii) la restauration des terres dégradées (traitement des koris, etc.) ; (iii) l'amélioration de la résilience des populations et les groupes vulnérables en particulier face aux catastrophes et aux changements climatiques ; (iv) la lutte contre les plantes envahissantes des cours d'eau et (v) la vulgarisation des textes réglementaires sur l'environnement

Concernant la promotion des énergies renouvelable et non renouvelables, les actions sont : (i) promouvoir l'éclairage public avec des lampadaires solaires et (ii) promouvoir l'utilisation du gaz et du biogaz en milieu rural.

Axe 3 : Renforcement de la gouvernance locale

Dans un contexte marqué, notamment, par la gestion axée sur les résultats et le budget-programme, les collectivités territoriales doivent être efficaces en vue d'assurer la mise en œuvre des actions de développement, la redevabilité et l'épanouissement des populations. A cet effet, un accent particulier sera mis sur l'appui à la Gouvernance locale des collectivités territoriales, l'appui à la communication au niveau communautaire, à la promotion de la culture de la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent ainsi que le renforcement des infrastructures, culturelles, de loisirs et sportives pour l'épanouissement des jeunes.

A cet effet, l'ONG GEDD Gao compte appuyer la Gouvernance locale des collectivités territoriales à travers les actions qui porteront sur : (i) l'appui à la promotion de l'intercommunal ; (ii) l'appui à la promotion de la pratique du budget participatif sensible au genre ; (iii) formation des acteurs sur le genre, les VBG et leur participation au développement local ; (iii) le plaidoyer pour la prise en compte du genre dans la planification, la programmation, la budgétisation, le suivi-évaluation des actions au niveau des collectivités territoriales ; (iv) l'appui à la promotion de la démocratie, du civisme et de la citoyenneté responsable et à la gestion des affaires locales ; (v) le renforcement des capacités des collectivités territoriales sur la mobilisation des ressources, la planification la programmation, le suivi-évaluation, la gestion des projets de développement et (vi) l'appui à l'organisation des audiences foraines (extrait de naissance, mariage, décès, carte d'identité nationale, passeport..) et (vii) l'assistance technique dans le cadre de l'élaboration des documents de planification communale et régionale.

En matière d'actions d'appui à la communication au niveau communautaire, à la promotion de la culture de la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent qui concerneront : (i) la formation des jeunes sur la culture de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent ; (ii) la

création des clubs des jeunes ; (iii) l'appui aux cadres concertation et foras sur la culture de la paix ; (iv) renforcer les radios communautaires ; (v) créer des centres communautaires multimédias ; (vi) appuyer les collectivités territoriales en matériels et outils informatiques.

Le renforcement des infrastructures, culturelles, de loisirs et sportives pour l'épanouissement des jeunes se fera à travers : (i) le renforcement des centres de loisirs ; (ii) la réhabilitation des terrains de sports et (iii) l'appui à l'organisation des manifestations sportives, culturelles et artistiques.

Axe 4 : Amélioration du leadership et de la performance de l'ONG GED Gao

L'opérationnalisation de cet axe se fera à travers : (i) le renforcement des capacités organisationnelles et institution de l'ONG ; (ii) le renforcement des capacités techniques des membres et du personnel ; (iii) le renforcement du leadership et de la performance de l'ONG et (iv) le développement et la diversification des sources de financement.

Les actions pour le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles sont : (i) tenir régulièrement les instances ; (ii) créer des antennes régionales ; (iii) produire des rapports annuels ; (iv) acquitter des charges fiscales et sociales ; (v) assurer le renouvellement régulier du PAT ; (vi) commanditer des audits (institutionnel de l'ONG et pour les projets) ; réaliser régulièrement les contrôles par les commissaires aux comptes ; (vii) assurer le suivi de trésorerie chaque trimestre et la certification des comptes chaque année.

Le Renforcement des capacités techniques des membres et du personnel vise non seulement à doter l'ONG de système de gestion méthodique et systématique en matière de planification et gestion, mais aussi de disposer de ressources humaines performantes. Cela passera par : (i) la vulgarisation du manuel de procédures administratives et comptables ; (ii) le renforcement des capacités des responsables, des membres et du personnel de l'ONG sur la planification et la gestion des projets, la GAR, le suivi-évaluation ainsi que l'éducation en situation d'urgence, le genre et inclusion sociale ; (iii) la vulgarisation des documents de l'ONG (manuel de procédures, statuts et règlement intérieur, politiques et stratégies, etc.) ; (iv) l'acquisition des outils de gestions informatisés (SAARI compta, GPEC, GPS, MS Project) et (vii) le renforcement de la logistique (matériels informatiques, didactiques, moyens roulant, ...).

Pour le renforcement du leadership et de la performance de l'ONG, il s'agit de conduire les actions suivantes : (i) mise en place d'un mécanisme de suivi évaluation (ii) plaidoyer auprès des institutions locales et nationales, (iii) participation aux actions de réseautage, (iii) recherche action et capitalisation.

Pour développer et diversifier les sources de financement, l'accent sera mis sur l'accroissement de la capacité de mobilisation de fonds auprès des PTF. Il s'agit ainsi de : (i) mettre en place d'une équipe projet ; (ii) élaborer un plan de mobilisation de fond ; (iii) assurer la veille stratégique sur les appels à projets pertinents et (iv) développer des partenariats stratégiques et opérationnel, à travers les actions suivantes : (i) établir des partenariats avec des cabinets et groupes d'experts afin de bénéficier de formation et prestation à des coûts préférentiels ; (ii) militer activement dans les réseaux et plateforme nationaux et internationaux

(Adhésion aux réseaux et plateforme nationaux et internationaux ; participation active aux réunions et rencontres nationales et internationales nationales, régionales et internationales dans le cadre de conférences, séminaires et atelier).

2.4.4. Cohérence et articulation avec le PDES et les ODD

Le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026 opérationnalisant le Programme de -Renaissance Acte 3, s’appuie sur trois (03) piliers stratégiques : (i) le développement du capital humain, inclusion et solidarité ; (ii) le Consolidation de la gouvernance, paix et sécurité et (iii) la transformation structurelle de l’économie. Ces différents piliers prennent en compte les thématiques transversales relatives au genre, aux inégalités, aux droits humains, changement climatique, etc.

Les axes du plan stratégique 2022-2026 de l’ONG GEDD Gao sont conformes à ces Orientations Stratégiques Nationales et aux Objectifs du Développement Durable (ODD).

Tableau 3: Cadre de cohérence PS– PDES 2022-2026

Axes PS GEDD Gao	Axes PDES
Axe 1 : Amélioration de l’accès équitable des populations aux services sociaux de base et de la protection sociale	Axe 1 : Développement du capital humain, inclusion et solidarité
Axe 2 : Développement économique local et protection de l’environnement	Axe 3 : Transformation structurelle de l’économie
Axe 3 : Renforcement de la gouvernance locale	Axe 2 : Consolidation de la gouvernance, paix et sécurité
Axe 4 : Amélioration du leadership et de la performance de l’ONG GEDD Gao.	

Tableau 4: Cadre de cohérence PS – ODD 2030

Axes PS GEDD Gao	Objectifs de Développement Durable (ODD) ^a
Axe 1 : Amélioration de l’accès équitable des populations aux services sociaux de base et de la protection sociale	
Axe 2 : Développement économique local et protection de l’environnement	
Axe 3 : Renforcement de la gouvernance locale	
Axe 4 : Amélioration du leadership et de la performance de l’ONG GEDD Gao.	

^a L’ODD 14 « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable » ne concerne pas le Niger.

2.4.5. Coût du plan stratégique

Le coût du PS à travers les coûts de ses trois (3) axes est de **3, 571 milliards de FCFA**. La répartition par axe stratégique du PS se décline comme suit :

Tableau 5: Répartition du coût par axe stratégique

Axes stratégiques	Coût total (en millions de FCFA)	Années					Poids de l'axe
		2022	2023	2024	2025	2026	
Axe 1 : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base et de la protection sociale	1553,4	202,7	321,4	483,9	398,7	146,7	43,5%
Axe 2 : Développement économique local et protection de l'environnement	1069,9	0,0	180,0	299,8	309,4	280,6	30,0%
Axe 3 : Renforcement de la gouvernance locale	592,3	16,5	113,5	127,7	154,7	179,9	16,6%
Axe 4 : Amélioration du leadership et de la performance de l'ONG GEDD.	355,3	56,5	63,5	77,7	77,7	79,9	10,0%
Total général	3570,9	275,7	678,4	989,3	940,6	687,0	100,0%

Cette répartition permet de constater que :

L'accès équitable des populations aux services sociaux de base et la protection sociale bénéficient de 43,5% du financement du PA qui sont destinés à la satisfaction des besoins sociaux des populations portant essentiellement sur : (i) l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle ; (ii) le renforcement de l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle ; (iii) le développement des infrastructures d'accès à l'eau potable ; (iv) le renforcement des infrastructures d'hygiène et d'assainissement ; (iii) le renforcement de la santé et de l'état nutritionnel des populations et (iv) l'appui à la protection des couches/personnes vulnérables.

Le développement de l'économie local et la protection de l'environnement représentent 30,0% du financement et concernent : (i) l'appui à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la production agro-pastorale ; (iii) le renforcement des statuts économiques des femmes, des jeunes et des migrants retournés surtout en milieu rural ; (iv) l'appui à la promotion des énergies renouvelable et non renouvelables ; (v) la promotion des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ; (vi) la gestion de la diversité biologique et (vii) le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles.

Le renforcement de la gouvernance locale reçoit 16,6% du financement pour assurer (i) l'appui à la Gouvernance locale des collectivités territoriales ; (ii) l'appui à la communication au niveau communautaire, à la promotion de la culture de la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent et (iii) le renforcement des infrastructures, culturelles, de loisirs et sportives pour l'épanouissement des jeunes.

L'amélioration du leadership et de la performance de l'ONG GED Gao capte 10% du financement en vue de réaliser les actions portant sur : (i) le renforcement des capacités organisationnelles et institution de l'ONG ; (ii) le renforcement des capacités techniques des membres et du personnel ; (iii) le renforcement du leadership et de la performance de l'ONG et (iv) le développement et la diversification des sources de financement.

TROISIEME PARTIE : MECANISMES DE SUIVI- EVALUATION

Le plan stratégique définit le cadre général d'intervention de l'ONG GEDD Gao et sera opérationnalisé à travers les plans d'actions opérationnels. La mise en œuvre nécessite la mobilisation optimale des ressources humaines et financières, un dispositif organisationnel adapté et le renforcement du partenariat avec les acteurs institutionnels.

3.1. Financement du Plan stratégique

Le diagnostic stratégique a permis de mettre en évidence la dépendance de l'ONG vis-à-vis des bailleurs de fonds. Ainsi pour le financement des projets/programmes opérationnels, l'ONG compte sur le soutien de ses partenaires traditionnels et nouveaux dont on peut citer :

- L'Etat et les programmes et structures étatiques ;
- La contribution des membres
- Les collectivités territoriales ;
- Les Partenaires Techniques et Financiers ;
- Le secteur privé (fondation, personnes physiques, la zakat, ...).

Pour ce faire, l'ONG devra :

- Renforcer sa stratégie de mobilisation des ressources propres pour accroître chaque année ses recettes ;
- Maîtriser ses charges de fonctionnement et développer des capacités de lobbying et de négociation de financement des projets/programmes ;

3.2. Mécanisme de suivi

Le plan sera suivi à travers le dispositif comprenant :

3.2.1. Le comité d'orientation stratégique

Un comité d'orientation composé des membres du Conseil d'Administration, d'un membre du Commissariat aux comptes et d'une personne ressource de l'ONG sera mis en place.

Il a essentiellement pour mandat d'orienter et de soutenir les travaux de la Coordination Nationale à travers l'examen et l'adoption des rapports trimestriels, semestriels et annuels. Il contrôle les progrès accomplis vers l'atteinte des résultats. Le comité d'orientation doit particulièrement veiller à la cohérence et à la bonne articulation entre les orientations stratégiques poursuivies et les recadrages envisagés, c'est-à-dire les modifications ou changements d'options proposés en cours de l'exécution du plan stratégique.

3.2.2. La Coordination nationale

C'est l'organe de suivi quotidien du Plan stratégique. Il est piloté par un Comité Senior de management (CSM) composé d'un Coordinateur National, d'un Chargé des Programmes, d'un Responsable de Suivi-Évaluation et d'un Responsable Administratif et Financier. Ce comité constitue le noyau de la gestion et est étoffé au fur et à mesure par d'autres personnels selon l'évolution des activités de l'ONG.

3.2.3. Les outils de suivi

Pour assurer un suivi efficace, il est recommandé l'utilisation des outils suivants :

- le cadre logique ;
- le cadre de mesure de résultats ;
- les fiches de suivi de réalisation des activités à raison d'une fiche par activité, elles doivent être régulièrement renseignées par le responsable de l'activité ou le principal interlocuteur et mentionner en titre la structure exécutant l'activité, le nom du programme et de l'action à laquelle l'activité est rattachée ;
- les rapports trimestriels et semestriels de suivi de la mise en œuvre, qui permettent d'apprécier le niveau de réalisation des actions et des programmes ; ceux-ci doivent mentionner la période considérée, les actions et activités prévues pour l'année, leur niveau de réalisation au cours du semestre, la structure responsable, le niveau de consommation du budget, les observations et les recommandations ;
- les rapports annuels d'activités, qui permettent de mesurer le niveau de réalisation des résultats prévus dans le plan d'action et leur contribution à la réalisation des objectifs du programme. Ils doivent notamment utiliser les fiches de réalisations des activités et les rapports trimestriels ;
- le tableau de bord des indicateurs
- le manuel de procédures, élaboré avec la participation et la validation des partenaires impliqués dans la mise en œuvre des programmes ou actions, et consacré principalement à la gestion des ressources humaines, budgétaires et financières ; ce manuel permettra la codification de toutes les interactions afin de régir de manière homogène les différentes structures ;
- les outils conventionnels (conventions et contrats, cahiers de charges, etc.) ;

3.3. Mécanisme d'évaluation

Le plan stratégique de l'ONG a un horizon temporel de 5 ans. Cela exige forcément un moment d'arrêt pour jeter des regards rétrospectifs sur les changements opérés. Selon un processus plus complet et participatif, l'objectif consiste à porter une réflexion et une analyse profondes, globales et critiques sur le passé et les résultats enregistrés en termes d'amélioration par rapport aux faiblesses et menaces détectées dans l'environnement interne et externe de l'organisation.

Tous les acteurs internes, directement impliqués dans la mise en œuvre du plan stratégique, participeront aux activités d'évaluation. Les appréciations et investigations portant sur le plan combineront deux types d'évaluation, interne et externe. Le responsable du suivi et de l'évaluation mettra tous les outils en place pour le reporting, la collecte des données, le suivi des indicateurs, la capitalisation afin de faciliter la conduite des évaluations.

3.3.1. Une évaluation à mi-parcours

Cette activité sera conduite par un évaluateur indépendant au lieu de la troisième année de mise en œuvre du plan. Elle a principalement pour but de faire le bilan partiel des changements survenus au sein de l'ONG suite à l'opérationnalisation des cibles stratégiques retenues.

L'analyse des données et informations recueillies sur l'état de mise en œuvre du plan devrait logiquement aboutir à des conclusions favorables aux améliorations attendues en ce qui concerne certains dysfonctionnements et sources d'inefficacité repérées au sein de l'organisation. Elle renseignera également sur (i) les écarts entre les prévisions et les réalisations en termes de mission, (ii) le niveau d'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels, des cibles stratégiques, des résultats attendus.

Enfin, cette évaluation permettra d'une part de mesurer le niveau de mobilisation financière et d'autre part celui de l'exécution du budget.

Les travaux de l'évaluation à mi-parcours seront sanctionnés par un rapport devant servir d'outil de mise en œuvre des recommandations émises.

3.3.2. Une évaluation finale

Elle a pour but de collecter, d'analyser et d'interpréter les informations requises sur l'impact du plan stratégique. Elle est commanditée par le comté d'orientation et sanctionnée par un rapport. Elle ouvre également la porte à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique dans la mesure où sa réalisation survient vers la fin des trois (3) années de mise en œuvre du plan stratégique. L'évaluation finale tout comme l'évaluation à mi-parcours sera à son tour confiée à un évaluateur externe chargé cette fois-ci de faire, puis d'apprécier le bilan complet des changements voulus par l'ONG.

3.3.3. Les outils d'évaluation

Le système d'évaluation nécessite les outils suivants :

- le calendrier annuel des activités par activité (issu de la micro planification au niveau de chaque acteur d'exécution) ;
- le plan synoptique de suivi - évaluation (format standard), celui-ci indique : les objectifs, les résultats attendus, les indicateurs, le niveau de base, le niveau cible ; les études à mener ou à consulter afin d'obtenir les informations nécessaires au suivi - évaluation, les réunions ou revues envisagées, leur rythme et les périodes; ainsi que les principales échéances ou engagements, nationaux ou internationaux, qui concernent la stratégie ;
- les rapports et comptes rendus des réunions et revues présentés suivant un canevas standard défini par les responsables du suivi-évaluation de la mise en œuvre ;
- les canevas de rapport d'activités ;
- les focus groupes ou groupes thématiques ;
- les réunions périodiques des parties prenantes à divers niveaux ;
- les enquêtes, missions sur le terrain et contrôle des réalisations ;
- les revues semestrielles, annuelles, ou à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie ;
- le cadre logique ;
- le cadre de mesure de résultats ;
- la théorie du changement ;
- les données sociodémographiques désagrégées par sexe ;
- l'analyse par la méthode succès-échecs-potentialités-obstacles (SEPO).

3.4. Analyse et mitigation des risques et facteurs de succès

3.4.1. Risques pour une mise en œuvre efficace du plan stratégique

L'atteinte des objectifs de ce plan stratégique peut être confrontée à un certain nombre d'hypothèses et de risques majeurs, à savoir :

- Instabilité politique ;
- L'insécurité ;
- Le repli des partenaires techniques et financiers.
- Le manque d'une équipe de gestion complète et qualifiée.
- Les catastrophes naturelles ou pandémies (notamment la COVID-19).

3.4.2. Mesures d'atténuation

- Elaborer une stratégie de communication
- Renforcer le rayonnement de l'ONG
- Mettre en œuvre des actions de plaidoyer
- Mettre de la rigueur dans l'identification, la conception et la mise en œuvre des projets/programmes
- Mettre en place un CSM /équipe de gestion complète et qualifiée

3.4.3. Facteurs de succès

- Connaissance des problématiques de développement communautaire ;
- Appartenance de l'ONG à des réseaux ;
- Existence d'une équipe d'experts pluridisciplinaires ;
- Fort leadership de l'organisation ;
- Stratégie de mobilisation des ressources.
- Expertise de l'ONG sur plusieurs thématiques (éducation, gouvernance locale, protection,)

CONCLUSION

Après une démarche participative et inclusive, l'ONG GEDD Gao s'est dotée de son Plan stratégique 2022-2026. Ce dernier traduit la volonté de l'ONG, en s'appuyant sur ces ressources, de contribuer à la mise en œuvre du PDES 2022-2026 qui opérationnalise la SDDCI Niger 2035. D'ici 2026, l'ONG aspire à « *un développement endogène durable* » de sa zone d'intervention. Pour réaliser cette vision, quatre axes ont été définis :

- Axe 1 : Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base et de la protection sociale
- Axe 2 : Développement économique local et protection de l'environnement
- Axe 3 : Renforcement de la gouvernance locale
- Axe 4 : Amélioration du leadership et de la performance de l'ONG GEDD.

En cohérence avec les orientations nationales, l'Agenda 2050 de la CEDEAO, l'Agenda 2063, les ODD et afin d'exécuter au mieux ce plan stratégique, un dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation sera mis en place. Ainsi, c'est le lieu de lancer un appel à tous les partenaires au développement, qui prendront connaissance de ce document, pour qu'ils apportent leur appui technique et/ou financier en vue de sa bonne réalisation.